

Budget"

ANNULATION d'un ordre de recette de 11.500 Fr au compte "Hors

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 19 Avril 1956

Mesdames,

Messieurs,

Un ordre de recette de 11.500 Fr a été émis au compte "Hors Budget" 1955 sous le n° 4, contre la Sécurité Sociale pour honoraires chirurgicaux de Madame BROM Olivier, hospitalisée à Saint-Jacques.

Ces honoraires étant mal tarifés par le Service hospitalier, la Sécurité Sociale n'a donc remboursé que la somme de 3.450 Fr prise en recette sous le n° 10 (S.H.B.).

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter l'annulation du 1er ordre de recette établi sous le n° 4 au compte hors budget 1955 de 11.500 Fr.../.

Le Maire,

Signé: VALLON-HOARAU.

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
M. Petit le 8 juin 1956
P. le Secrétaire Général
le Chef de Division Délégué
signé: F. J. Garbarini*

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé.
M. Petit le 11 juin 1956
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
signé: R. Petit*